



Lyon, le 20 octobre 2023

A l'attention de Monsieur l'inspecteur d'académie

Objet : évaluations d'école

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous sommes sollicités par de nombreuses écoles au sujet des évaluations d'école. Certaines d'entre elles ne souhaitent pas rentrer dans ce dispositif.

Alors que les personnels sont confrontés à de multiples difficultés (manque d'enseignants, manque d'AESH, manque de places en établissements sociaux et médico-sociaux pour accueillir les élèves bénéficiant d'une notification...) nous condamnons ce dispositif d'auto-évaluation et d'évaluation externe qui ne vise qu'à faire porter aux personnels la responsabilité de la situation dans laquelle ils se trouvent et instaurer un nouveau « management » qui n'a rien à voir avec le fonctionnement de l'Ecole publique. Nous en demandons l'abandon.

Par ailleurs, à la lecture du décret du 29 mars 2017 régissant les obligations de service des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, rien ne peut contraindre nos collègues à mettre en œuvre ce dispositif. Ni les 36h d'APC, ni les 48h de conseils de maîtres, de cycles, de réunions avec les parents, ni les 18h de formation et d'animations pédagogiques, ni les 6h de conseil d'école ne sont réglementairement destinées à la mise en œuvre des évaluations d'école.

Le fait que les évaluations d'écoles sont « hors cadre règlementaire » a d'ailleurs récemment été confirmé par la rectrice de l'académie de Créteil, suite à l'interpellation de l'intersyndicale du Val de Marne.

Aussi, nous vous demandons qu'une école ne souhaitant pas mettre en œuvre une évaluation d'école ne soit pas contrainte de le faire.

Nous vous alertons par la même sur l'état d'esprit des personnels, qui n'en peuvent plus des dispositifs divers et variés que l'on tente de leur imposer et qui souhaitent simplement faire leur travail dans les meilleures conditions possibles.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Lambert Fournel pour la CGT Educ'action  
Fabien Grenouillet, pour la FSU-SNUipp  
Jane Urbani, pour le SNUDI-FO  
Viviane Brunel, pour SUD Education